

Image not found or type unknown



PROBLEME AVEC LE PERE DE MON BEBE

Par **maman2008**, le **21/03/2009** à **02:33**

Bonjour je suis maman d'un bébé de 3 mois je suis séparée du père (non marié), et j'ai du quitter mon emploi en cdi, car je n'avais aucun moyen de garde! je compte prendre des cours par correspondance pour passer un concours, mais étant en mauvais terme avec le pere je voudrais savoir si celui-ci ne peut pas me causer de soucis du fait que je n'ai plus d'emploi? je précise que celui-ci cherche toutes les excuses possible pour demander la garde, alors que celui-ci passe ces soirées a boire et a utiliser des stupéfiants avec ses amis, c'est bien sur pour cela que je ne veus pas lui confier bébé!
vous en remerciant par avance,